

Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE
Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection
(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
(2014/C 20/02)

Date d'adoption de la décision	25.10.2013	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.37400 (13/N)	
État membre	Lituanie	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	2007–2013 m. regioninės pagalbos žemėlapio taikymo pratęsimas iki 2014 m. birželio 30 d.	
Base juridique	Lietuvos Respublikos Vyriausybės nutarimo „Dėl Lietuvos Respublikos regioninės pagalbos žemėlapio patvirtinimo“ projektas	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Développement régional	
Forme de l'aide	Autres — La notification concerne la prolongation de la carte des aides à finalité régionale existante. Toutes les formes d'aide sont possibles.	
Budget	—	
Intensité	—	
Durée	31.12.2013-30.6.2014	
Secteurs économiques	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ūkio ministerija Gedimino pr. 38 LT-01104 Vilnius LIETUVA/LITHUANIA	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>